

GRAND BELFORT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire

Objet de la délibération

SÉANCE DU 28 AVRIL 2026

N° 2026-46

Adoption des Budgets
Primitifs 2026 de Grand
Belfort Communauté
d'Agglomération -
Budgets Annexes de
l'eau et de
l'assainissement

Le 28 avril 2026, à 19h00, les membres du Conseil, dont le nombre en exercice est de 96, régulièrement convoqués, se sont réunis salle Olivier Barillot, située au 1er étage de l'annexe de l'hôtel de ville et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, rue Frédéric Auguste Bartholdi, sous la présidence de M. Damien MESLOT, Président.

Etaient présents :

M. Damien MESLOT, Mme Maryline MORALLET, M. Stephane FLUCKIGER, Mme Marie-Laure FRIEZ, M. Christian BIRRER, Mme Loubna KETFI-CHARIF, M. Alexandre MANÇANET, M. Brice MICHEL, M. Jean-Guillaume MAURICE, M. Nicolas JARDOT, M. Philippe CHALLANT, M. Robert CREEL, M. Patrick DUMEL, M. Michaël BRUN, M. Stéphane GUYOD, M. Pierre CARLES, M. Thierry BESANÇON, M. Arnaud MIOTTE, M. Jean-Daniel HEIDET, M. Pierre FIETIER, M. Benjamin HOARAU, Mme Charlene AUTHIER, M. Miltiade CONSTANTAKATOS, M. Grégory PATAILLOT, M. Laurent DEMESY,

Andelnans : M. Bernard MAUFFREY, **Angeot** : M. Thierry LOUVET, **Argiésans** : M. Roger LAUQUIN, **Autrechène** : Mme Laurence DORDOR, **Belfort** : Mme Corinne BOVET-ZARETTI, M. Gautier LE VOILLEMEN, Mme Marianne DORIAN, Mme Marie-Hélène IVOL, M. Sébastien VIVOT, Mme Rachel HORLACHER, M. Jean Marie HERZOG, Mme Marie STABILE, M. Tony KNEIP, Mme Corinne CASTALDI, M. Marc ROVIGO, Mme Eirini KARAKYRIOU, Mme Christiane EINHORN, M. Philippe LEGROS, Mme Evelyne CALOPRISCO, Mme Sophie JESUS, M. Farid BOUSBAIN, Mme Marie-Anne THARIN, M. Olivier BLOCH, M. Bulent KILICPARLAR, Mme Murielle THANNEUR, Mme Valérie PREUILH-CHOULIER, M. Lucas VANITOU, M. Bastien FAUDOT, M. Christophe SOUSTELLE, **Bermont** : M. Pascal GROSJEAN, **Bethonvilliers** : M. Hugo VUILLEMARD-JUNG, **Buc** : M. Didier SACKSTEDER, **Châtenois-les-forges** : Mme Marie-Josée BAILLIF, M. Florian BOUQUET, **Cravanche** : M. Renaud VEBER, **Cunelières** : M. Henri OSTERMANN, **Danjoutin** : Mme Céline VAUDOUX, **Denney** : M. Aurélien CORDIER, **Dorans** : M. Michel HENZELIN, **Essert** : M. Alain BURGER, **Fontenelle** : M. Jean-Claude MOUGIN, **Lagrange** : M. Bernard GUERRE-GENTON, **Menoncourt** : M. Michael JÄGER, **Méziré** : M. Yoane URRUTIA, **Novillard** : M. Michel BEKHEIRA, **Offemont** : Mme Carole TRITTER, M. Thierry FRAISIER, **Pérouse** : Mme Sylvie FUMEY, **Petit-croix** : Mme Isabelle SEGURA, **Phaffans** : M. Hubert FRANCOIS, **Reppe** : M. Guillaume MOREAU, **Urcerey** : M. Pascal GAUMEZ, **Valdoie** : M. Michel ZUMKELLER, Mme Stéphanie FERON-HANSART, Mme Marie-France CEFIS, **Vézelois** : M. Roland JACQUEMIN.

M. Laurent STIRNEMANN (suppléant de M. Eric GILBERT)

Etaient absents :

M. Thierry PATTE (Banvillars) - mandataire : M. Roger LAUQUIN (Argiésans)
M. Eric KOEBERLÉ (Bavilliers) - mandataire : M. Gautier LE VOILLEMEN (Belfort)
M. Ian BOUCARD (Belfort) - mandataire : M. Damien MESLOT Président
Mme Nathalie BOUDEVIN (Belfort) - mandataire : Mme Corinne BOVET-ZARETTI (Belfort)
M. Karel TRAPP (Belfort) - mandataire : M. Lucas VANITOU (Belfort)
M. Baptiste GUARDIA (Bourogne) - mandataire : Mme Marianne DORIAN (Belfort)
Mme Delphine MACCHI (Essert) - mandataire : M. Alain BURGER (Essert)
M. Sylvain RONZANI (Larivière) - mandataire : M. Bernard GUERRE-GENTON (Lagrange)
M. Pierre BARLOGIS (Trévenans) - mandataire : Mme Maryline MORALLET 1ère Vice-présidente
M. Alain SALOMON (Vétrigne) - mandataire : M. Roland JACQUEMIN (Vézelois)
M. Léo PRASSEL (Bavilliers)
Mme Claire PFAUWADEL (Bavilliers)
M. Julien PLUMELEUR (Charmois)
M. Gérard PAYROU (Eguenigue)
M. Eric GILBERT (Éloie) - suppléé(e)

Secrétaire de séance : Monsieur PATAILLOT Grégory

La séance est ouverte à 19h00 et levée à 20h45.

Direction des Finances

Références : JS/RB/CN/PS/CM
Code matière : 7.1

Objet : Adoption des Budgets Primitifs 2026 de Grand Belfort Communauté d'Agglomération - Budgets Annexes de l'eau et de l'assainissement

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L5211-1 et L5211-9, ses articles L5211-36 et suivants relatifs à l'adoption du budget intercommunal ;

Vu les instructions budgétaires et comptables M57 et M49 et notamment leurs chapitres relatifs au vote du budget primitif ;

Vu l'arrêté préfectoral n°90-2024-099 en date du 6 août 2024 portant statuts de Grand Belfort Communauté d'Agglomération ;

Vu la délibération n° 2025-139 en date du 9 décembre 2025 actant le versement d'avances de subventions au titre de 2026 ;

Vu la délibération n°2026-37 en date du 14 avril 2026 actant qu'un débat sur les orientations budgétaires concernant le budget primitif de GBCA pour l'exercice 2026 s'est tenu à l'appui d'un rapport ;

Vu la délibération n° 2026-44 qui vous a été présentée ce soir portant sur l'adoption du Compte Financier Unique 2025 ;

Vu la délibération n° 2026-45 qui vous a été présentée ce soir portant sur l'affectation des résultats de 2025 ;

Vu l'état des restes à réaliser de 2025 établi en date du 13 janvier 2026 ;

Considérant que le Budget Primitif 2026 de Grand Belfort, qui vous est présenté a pour but de doter la collectivité des moyens nécessaires pour l'accomplissement de ses missions et la réalisation de ses projets. Il prévoit par conséquent les autorisations budgétaires en dépenses et en recettes ;

Considérant que comme évoqué lors du débat d'orientation budgétaire et au vu de l'adoption du Compte Financier Unique 2025 et de l'affectation des résultats 2025, le budget primitif 2026 qui vous est présenté inclut les résultats de 2025 ainsi que les restes à réaliser pour la section d'investissement ;

Considérant que le montant total des crédits qu'il vous est proposé d'adopter s'élève à 178,6 millions d'euros investissement et fonctionnement confondus :

- Budget Principal :	133,4 millions d'euros,
- Budget Eau :	21,4 millions d'euros,
- Budget Assainissement :	23,8 millions d'euros ;

Considérant que le présent rapport synthétise les propositions d'ouvertures de crédits figurant dans la maquette budgétaire. Il liste également l'attribution des subventions aux associations détaillées ci-après et figurant dans la maquette ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

DECIDE

d'adopter le Budget Primitif 2026 du Budget Principal de Grand Belfort et des Budgets Annexes de l'Eau et de l'Assainissement,

de voter les crédits par nature et pour chaque section au niveau du chapitre,

d'approuver la répartition des crédits de subventions dont la liste est annexée au document budgétaire et d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions d'objectif et de moyen avec les associations et organismes, en fonction des seuils réglementaires ou des modalités de versement,

de procéder à un vote distinct pour les associations qui comptent un membre du Conseil Communautaire, soit au sein de leur Conseil d'Administration, soit en qualité de salarié,

- Mme Marianne DORIAN ne prend pas part au vote concernant Belfort Tourisme.

d'approuver les durées d'amortissements applicables et présentées dans la maquette,

d'autoriser le versement des participations et cotisations aux organismes auxquels Grand Belfort est adhérent, selon les montants arrêtés par leurs organes délibérants,

d'autoriser Monsieur le Président, conformément aux nomenclatures M57 et M49, à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, hors dépenses de personnel.

Pour	85	
Contre	0	
Suffrages exprimés	85	
Abstentions	6	Mme Murielle THANNEUR, M. Karel TRAPP, Mme Valérie PREUILH-CHOULIER, M. Lucas VANITOU, M. Bastien FAUDOT, M. Christophe SOUSTELLE
Ne prend pas part au vote	1	Mme Marianne DORIAN

Ainsi délibéré en l'Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, le 28 avril 2026 ladite délibération ayant été affichée, par extrait, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme
Le Président de la Communauté d'Agglomération
et par délégation
Le Directeur Général des services,



Jérôme SAINTIGNY

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

Publiée le : 6 mai 2026
Date de télétransmission : 6 mai 2026
Identifiant de télétransmission : 090-200069052-20260428-lmc140719B-BF-1-1

BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif 2026 est voté à la suite de l'approbation du Compte Financier Unique 2025 ainsi que de l'affectation des résultats. Il intègre donc les résultats de l'année précédente ainsi que les restes à réaliser pour la section d'investissement.

1. L'équilibre général

L'équilibre global du budget principal s'établit à 133,4 millions d'euros, comprenant les opérations réelles de la section de fonctionnement détaillées ci-après.

BALANCE FONCTIONNEMENT	2025	2026	ECART	%
Charges à caractère général	18 903 715,00 €	19 546 655,00 €	642 940,00 €	3,40%
Charges de personnel	23 105 507,00 €	24 480 000,00 €	1 374 493,00 €	5,95%
Reversements de fiscalité	24 611 812,00 €	24 494 813,00 €	- 116 999,00 €	-0,48%
Autres charges de gestion (dont SDIS)	13 941 003,00 €	13 916 049,00 €	- 24 954,00 €	-0,18%
Charges financières	2 034 000,00 €	1 854 000,00 €	- 180 000,00 €	-8,85%
Charges spécifiques	45 000,00 €	25 000,00 €	- 20 000,00 €	-44,44%
Dépenses réelles de fonctionnement	82 641 037,00 €	84 316 517,00 €	1 675 480,00 €	2,03%
hors reversements	58 029 225,00 €	59 821 704,00 €	1 792 479,00 €	3,09%
Impôts et taxes	24 855 719,00 €	24 971 388,00 €	115 669,00 €	0,47%
Fiscalité locale	41 680 586,00 €	42 520 292,00 €	839 706,00 €	2,01%
Dotations	19 026 571,00 €	18 057 233,00 €	- 969 338,00 €	-5,09%
Produits des services	4 310 304,00 €	5 373 250,00 €	1 062 946,00 €	24,66%
Atténuation de charges	85 500,00 €	115 500,00 €	30 000,00 €	35,09%
Produits financiers	320 000,00 €	- €	- 320 000,00 €	-100,00%
Produits de gestion courante	69 702,00 €	448 995,00 €	379 293,00 €	544,16%
Recettes réelles de fonctionnement	90 348 382,00 €	91 486 658,00 €	1 138 276,00 €	1,26%
Résultat de fonctionnement reporté	3 706 598,22 €	3 469 209,21 €	- 237 389,01 €	-6,40%
Épargne brute	11 413 943,22 €	10 639 350,21 €	- 774 593,01 €	-6,79%
Amortissement du capital de la dette bancaire	5 930 000,00 €	6 735 000,00 €	805 000,00 €	13,58%
Épargne nette	5 483 943,22 €	3 904 350,21 €	-1 579 593,01 €	-28,80%

L'épargne brute reste à un niveau supérieur à 10 M€ et l'épargne nette proche de 4 M€.

2. Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement proposées pour l'exercice 2026 s'élèvent à 84,31 M€.

Elles se décomposent de la manière suivante :

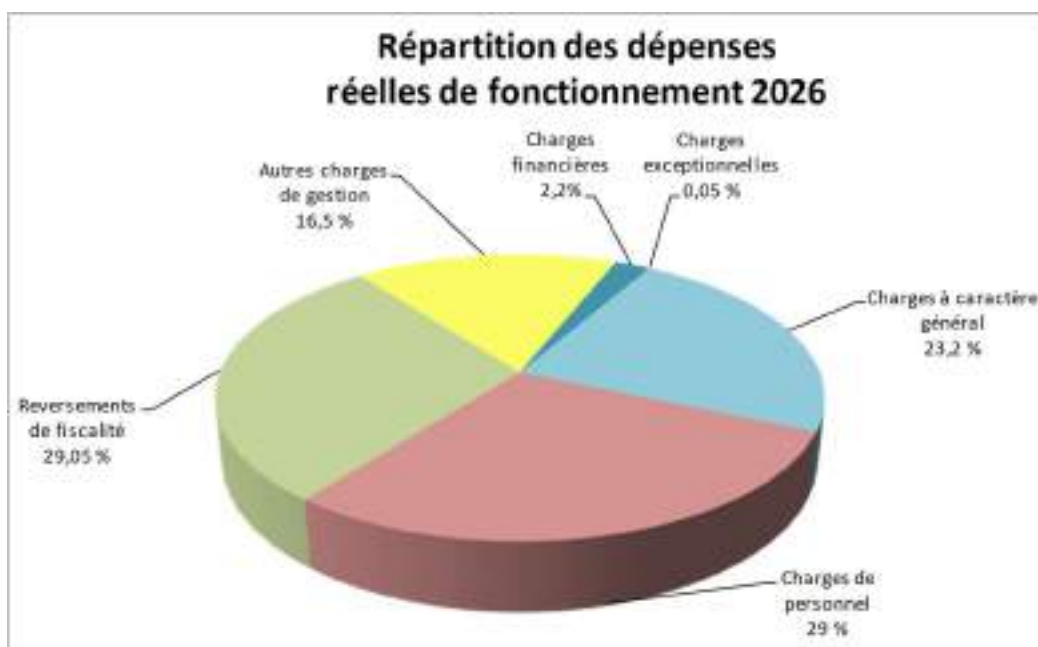
Dépenses réelles de fonctionnement

Dont Déchets Ménagers

2025	2026
82 641 037 €	84 316 517 €
17 177 220 €	17 250 818 €

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 1,67 M€ soit + 2,03 % par rapport au Budget Primitif 2025 dont 73 K€ de dépenses liées à la gestion des déchets ménagers.

Comme en 2025, Il n'est pas attendu que l'agglomération soit contributrice au titre du DILICO, alors que la version initiale du Projet de Loi de Finances 2026 prévoyait une dépense proche de 1,3 M€.



Charges à caractère général BP 2026 = 19 546 655 €

Augmentation de 643 K€
par rapport au BP 2025

Evolution principales :

Déchets Ménagers - 120 K€
Assistance technique et maintenance DSI + 202 K€
Flux avec la ville + 195 K€
Maintenance patinoire + 170 K€
Primes assurances + 150 K€
Fluides + 104 K€
Suivi dispositifs Habitats + 96 K€
Partenariat FCSM + 50 K€
Frais télécommunication + 49 K€
Etudes - 234 K€

Charges de personnel BP 2026 = 24 480 000 €

Augmentation de 1 374 K€
par rapport au BP 2025

Répartition :

Déchets ménagers : 5 150 000 €
Hors Déchets : 19 330 000 €

Evolution principales :

Dechets Ménagers + 151 K€
Cotisation CNRACL
Evolution Glissement Vieillesse et Technicité
Cotisation CNAS 2€/agents
Augmentation du SMIC

Autres charges de gestion BP 2026 = 13 916 049 €

dont SDIS 6 426 273 €

Diminution de près de 25 K€
par rapport au BP 2025

Evolution principales :

Nouvelles subventions + 35 K€
Participation au SMGPAP + 18 K€
Indemnités des élus - 48 K€

➤ Les charges à caractère général :

Les charges à caractère général augmentent de près de 643 K€ (soit + 3,40 %) pour s'établir à 19.54 K€.

Cette évolution correspond à :

- L'augmentation des frais d'assistance technique et de maintenance informatique + 202 K€
- L'augmentation des flux avec la ville de Belfort + 195 K€ dont 90 K€ pour la participation au COCS (auparavant comptabilisé au chapitre des charges de gestion courante)
- L'augmentation des frais de maintenance de la patinoire + 170 K€
- L'augmentation des primes d'assurances + 150 K€
- L'augmentation des dépenses d'énergie + 104 K€
- L'augmentation des frais de suivi des différents dispositifs Habitats + 96 K€
- La diminution des frais liés aux études – 234 K€.

➤ **Les charges de personnel :**

Les charges de personnel ont été réajustées au vu du montant des dépenses réalisées en 2025. Une évolution de + 3,2 % entre le montant réalisé en 2025 (23,8 M€) et le montant à inscrire au budget 2026 (24,48 M€), a été chiffrée pour faire face aux évolutions suivantes :

- Augmentation de 3 points des cotisations CNRACL (324 K€)
- Augmentation de la prise en charge de la complémentaire santé, à hauteur de 10 €, par agent par mois, en moyenne (38 K€)
- Evolution du Glissement Vieillesse Technicité
- Augmentation de la cotisation au CNAS de 2€ par agent
- Augmentation du SMIC de 1,18 % (4 K€)

➤ **Les reversements de fiscalité :**

D'un montant de 24,4 M€, les reversements de fiscalité représentent le poste de dépenses de fonctionnement le plus important. Ils diminuent de 117 K€ par rapport au budget primitif 2025.

Ils correspondent principalement :

- Aux attributions de compensation (AC) qui s'élèvent à 23,8 M€. Le détail des montants pour chaque commune est retranscrit dans le tableau page suivante.
- Au montant de la contribution de l'EPCI au FPIC estimée à 550 K€ (en baisse de 150 K€ par rapport au budget primitif 2025, sur la base du montant acquitté l'année précédente).
- Aux restitutions au titre de dégrèvements GEMAPI + 28 K€ (ajustement au vu des sommes perçues en 2025).
- Le reversement de la taxe départementale additionnelle à la taxe de séjour (+ 5 K€).

COMMUNES	Montant 2026
ANDELNANS	290 025 €
ANGEOT	65 687 €
ARGIESANS	141 091 €
AUTRECHENE	35 605 €
BANVILLARS	29 528 €
BAVILLIERS	364 232 €
BELFORT	16 743 675 €
BERMONT	37 093 €
BESSONCOURT	508 119 €
BETHONVILLIERS	97 763 €
BOTANS	74 614 €
BOUROGNE	843 592 €
BUC	24 633 €
CHARMOIS	1 040 €
CHATENOIS LES FORGES	266 199 €
CHEVREMONT	54 112 €
CRAVANCHE	457 773 €
CUNELIERES	43 727 €
DANJOUTIN	624 960 €
DENNEY	67 332 €
DORANS	45 184 €
EGUENIGUE	66 401 €
ELOIE	43 942 €
ESSERT	79 493 €
EVETTE-SALBERT	26 756 €
FONTAINE	80 682 €
FONTENELLE	10 950 €
FOUSSEMAGNE	158 683 €
FRAIS	43 001 €
LACOLLONGE	36 580 €
LAGRANGE	29 891 €
LARIVIERE	98 613 €
MENONCOURT	77 322 €
MEROUX-MOVAL	10 690 €
MEZIRE	49 495 €
MONTREUX-CHÂTEAU	163 510 €
MORVILLARS	372 298 €
NOVILLARD	44 701 €
OFFEMONT	311 069 €
PEROUSE	18 847 €
PETIT-CROIX	35 477 €
PHAFFANS	53 564 €
REPPE	37 216 €
ROPPE	58 068 €
SERMAMAGNY	92 062 €
SEVENANS	27 483 €
TREVENANS	150 284 €
URCEREY	20 875 €
VALDOIE	764 546 €
VAUTHIERMONT	35 990 €
VETRIGNE	11 599 €
VEZELOIS	10 741 €
TOTAL GENERAL	23 836 813 €

➤ **Les autres charges de gestion**

Les autres charges de gestion diminuent de près de 25 K€ (soit – 0,18 %) pour s'établir à 13,91 K€. Elles sont principalement constituées des subventions et participations versées.

La participation au SDIS est stable par rapport à 2025 (- 2 K€) pour s'établir à 6,4 M€. Elle représente 46 % des autres charges de gestion.

La participation au SMGPAP évolue faiblement et représente 1,5 M€.

Le poste des indemnités versées aux élus est en baisse de 48 K€ pour tenir compte du montant constaté au CFU 2025.

Le poste budgétaire « subventions et participations » augmente de 35 K€ entre 2025 et 2026 avec l'ajout de nouvelles subventions.

Les autres charges de gestion courante se décomposent de la manière suivante :

	BP 2025	BP 2026	variation
SDIS	6 428 562 €	6 426 273 €	-2 289 €
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	6 169 881 €	6 205 386 €	35 505 €
INDEMNITES VERSEES AUX ELUS	536 200 €	488 200 €	-48 000 €
DEPENSES INFORMATIQUES	758 350 €	768 180 €	9 830 €
AUTRES	48 010 €	28 010 €	-20 000 €
TOTAL CHARGES DE GESTION	13 941 003 €	13 916 049 €	-24 954 €

Subventions versées aux associations et autres partenaires :

LISTE DES ASSOCIATIONS	BP 2026
THEATRE GRANIT	618 000 €
AGENCE D'URBANISME TERRITOIRE DE BELFORT	565 000 €
AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE NORD FC	450 000 €
BELFORT TOURISME	350 000 €
CINEMAS D AUJOURD HUI PROJET ENTREVUES	230 000 €
CINEMAS D AUJOURD HUI FONCTIONNEMENT	210 000 €
THEATRE DE MARIONNETTES DE BELFORT	150 000 €
GAIA ENERGIES	150 000 €
BAUHB - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	150 000 €
RIFFS DU LION	130 000 €
CCN VIADANSE	120 000 €
ESTA - GESTION DE L'ECOLE	90 000 €
TERRITOIRE DE MUSIQUES	80 000 €
THEATRE DU PILIER	67 000 €
POLE VEHICULES DU FUTUR - FORUM H2	53 500 €
ESTA - PROJET NOUVEAU BACHELOR	50 000 €
VALLEE DE L'ENERGIE	35 000 €
BGE - CITES LAB	30 000 €
ROYAL TEAM - RECRUTEMENT D'UN ENTRAINEUR	30 000 €
ATMO	17 000 €
DECA BFC PROJETS INNOVANTS	15 000 €
POLE VEHICULES DU FUTUR	10 000 €
RIFFS DU LION - 30 ans	10 000 €
AMICALE DES RETRAITES	8 300 €
RESTO DU CŒUR - SOUTIEN NOUVEAUX LOCAUX	8 000 €
UNISCITE	6 000 €
UNPI 90	5 000 €
FEDERATION DE CHASSE DU TERRITOIRE DE BELFORT	5 000 €
ADIE	5 000 €
MONTBELIARD BELFORT FUTSAL CLUB	5 000 €
LPO ETANG DES FORGES	5 000 €

RECUPLAST	4 000 €
ASSOCIATION JARDINS OUVRIER	4 000 €
AIDE CORRIDOR RHIN RHONE	3 000 €
VIVRE ENSEMBLE	3 000 €
HOPE 87	3 000 €
ENTREPRENDRE FC - ENTREPRENEURIALES	2 500 €
JEUNES AGRICULTEURS 90	2 000 €
RESTO DU CŒUR SENSIBILISATION AU TRI	2 000 €
LA CAPONNIERE FONCTIONNEMENT	2 000 €
BGE PROJET TALENTS DES CITES	1 500 €
CASQUES BLEU BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1 000 €
FDSEA 90 - JOURNEES FERMES OUVERTES	1 000 €
ASSOCIATION DES PIEGEURS AGREES DU TERRITOIRE DE BELFORT	500 €
GROUPE VOCAL ENTRE FILLES	500 €
FOU D'ARTS	300 €
TOTAL	3 688 100 €

LISTE DES AUTRES PARTENAIRES (DONT PARTICIPATIONS)	BP 2026
SMGPAP - ENTRETIEN DES VEHICULES	1 544 568 €
POLE METROPOLITAIN NORD FRANCHE-COMTE	206 780 €
SUBVENTION AUX RPI EX CCTB *	163 479 €
BGE- DSP PEPINIERE D'ENTREPRISES	160 000 €
SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU TERRITOIRE DE BELFORT	84 198 €
EPTB SAONE ET DOUBS ADHESION ET ANIMATION SAGE ALLAN	74 561 €
NEOLIA - AIDE ACCESSION SECTEUR DOREY	64 000 €
UTBM PROJET OPEN LAB	62 500 €
CD 90 - PARTICIPATION CONVENTION BASSIN	25 000 €
UTBM - TERRITOIRE INNOVATION	17 500 €
UNIVERSTIE FRANCHE COMTE - UFR STGI	6 000 €
INITIATIVE DOUBS TERRITOIRE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT	4 500 €
UTBM - SOUTIEN PROJETS ETUDIANTS	2 500 €
CHAMBRE METIER ARTISANAT - SALON CREATION REPRISE ENTREPRISES	2 000 €
UNIVERSITE FRANCHE COMTE - PORTES OUVERTES	1 600 €
UNIVERSITE FRANCHE COMTE - BIENVENUE AUX ETUDIANTS	1 000 €
PROJET CRUNCH TIME	600 €
TOTAL	2 420 786 €

* voir explications infra

Autres interventions financières

COMMUNES - POINTS APPORTS VOLONTAIRES	45 000 €
AIDE RECUPERATEUR EAU DE PLUIE	10 000 €
AIDE INGENIERIE - PLH	10 000 €
ENVELOPPE A AFFECTER	31 500 €
TOTAL	96 500 €

TOTAL SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	6 205 386 €
--	--------------------

➤ **Subventions aux RPI (ex. CCTB) :**

Suite à la CLECT du 2 mai 2017, re-transférant la compétence périscolaire aux communes de l'ex-CCTB, le Conseil Communautaire a décidé le versement annuel des sommes suivantes aux RPI et syndicats de l'ex-CCTB :

	Répartition annuelle
Syndicat de la Baroche	36 932 €
Syndicat intercommunal du Tilleul	55 172 €
RPI Fousse-magne Reppe	10 582 €
Microcrèche de Fontaine	39 119 €
RAM de Larivière	21 674 €
TOTAL	163 479 €

➤ **Les charges spécifiques :**

Le montant des charges spécifiques s'élève à 25 K€ soit - 20 K€ par rapport au budget primitif 2025. Depuis le passage à la M57 les charges spécifiques se composent uniquement des annulations de titres sur exercices antérieurs dont le montant est très fluctuant.

➤ **Les provisions :**

Ce montant sera actualisé en cours d'exercice en fonction de l'évolution des recouvrements. Aussi, aucune provision n'est inscrite au budget primitif.

3. Les recettes réelles de fonctionnement

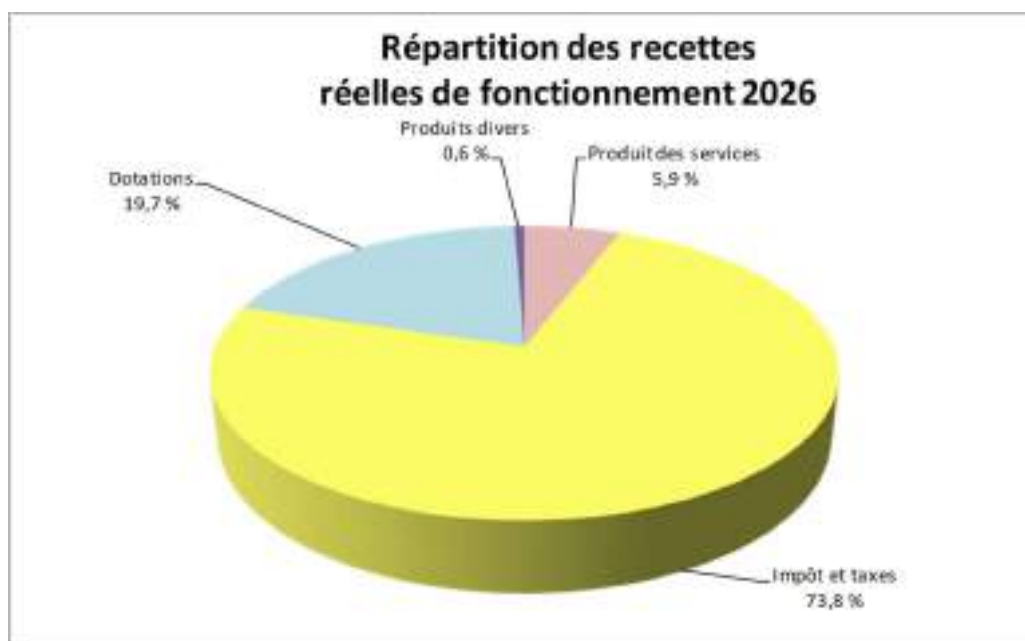
Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 91,4 M€. Elles se décomposent de la manière suivante :

Recettes réelles de fonctionnement

Dont Déchets Ménagers

2025	2026
90 348 382 €	91 486 658 €
18 057 110 €	18 394 750 €

Leur montant augmente de 1.138 K€ (soit + 1,26 %) par rapport au Budget Primitif 2025.



Impôts taxes et Fiscalité locale
BP 2026 = 67 491 680 €

Augmentation de 955 K€ par rapport au BP 2025

Evolution principales :

CFE + 600 K€
TFB + 256 K€
TEOM + 250 K€
TVA versée en compensation des suppressions TH et CVAE + 140 K€
TH résidences secondaires - 329 K€

Dotations
BP 2026 = 18 057 233 €

Diminution de 969 K€ par rapport au BP 2025

Evolution principales :

DGF - 545 K€
Dotation compensation CET - 484 K€
Subvention ADEME dans le cadre du PCAET - 145 K€
Allocation compensatrice TH + 97K€
Déchets Ménagers : + 130 K€ aides éco emballage

Produits des services
BP 2026 = 5 373 250 €

Augmentation de 1 062 K€ par rapport au BP 2025

Evolution principales :

dont 1 091 K€ de flux intercollectivité

➤ **Impôts, taxes et fiscalité locale :**

Le montant perçu au titre des impôts, taxes et fiscalité locale s'élève à 67.491 K€, soit 73,8 % du montant des recettes réelles de fonctionnement.

Elles se décomposent ainsi :

Impôts, taxes et fiscalité locale

Dont TEOM Déchets Ménagers

2025	2026
66 536 305 €	67 491 680 €
15 699 010 €	15 950 000 €

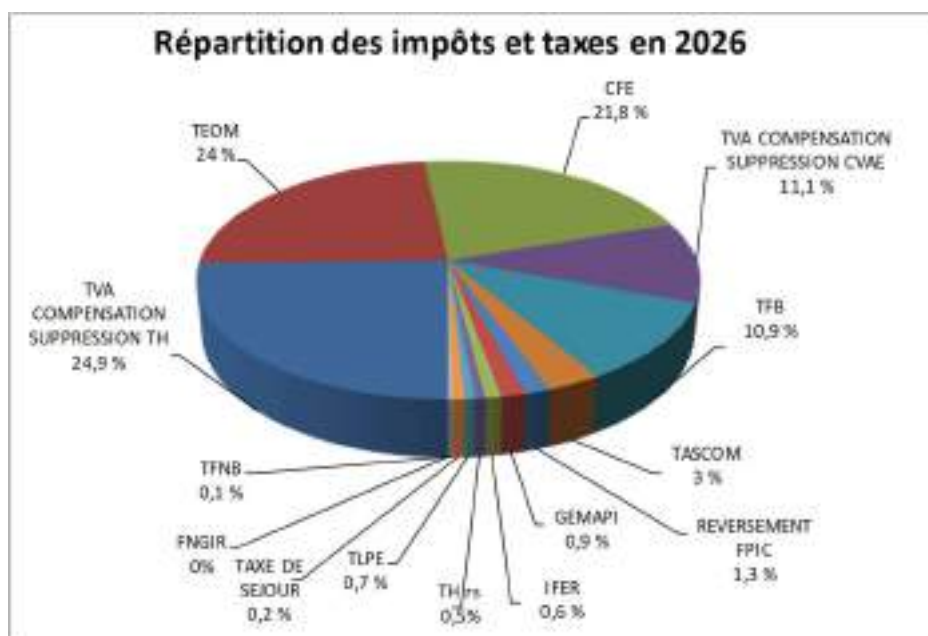
La progression de 955 K€ résulte :

- De l'augmentation des recettes de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) de + 600 K€ qui tient à la fois de la sous-estimation des recettes réalisées en 2025, en raison d'une non fiabilité des prévisions 2025 fournies par la DDFIP, et l'évolution annuelle attendue.
- De la révision des bases locatives nationales à + 0,8 %, calculée en fonction de l'inflation.
- D'une prévision de l'évolution des bases physiques à 0,5 %.
- De l'augmentation des recettes de taxe de séjour (+ 50 K€), compte tenu du montant réalisé en 2025.
- De la baisse des recettes liées à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (- 329 K€), compte tenu du montant constaté au CFU 2025 et des erreurs de prévisions des services de l'Etat l'année précédente.

En outre, la Communauté d'Agglomération du Grand Belfort et ses communes membres sont éligibles au reversement du FPIC depuis 2024. Le budget primitif 2026 prévoit de reconduire cette recette à hauteur de 950 K€ soit par prudence 90 % du montant 2025.

S'agissant des recettes basées sur la TVA (ex TH et ex CVAE) celle-ci ont été gelées en 2025. La complexité et le faible dynamisme de lecture de ces recettes aboutissent à un maintien du niveau de l'année précédente.

		BP 2025	BP 2026	variation
Impôts économiques	CFE	13 899 815 €	14 500 000 €	600 185 €
	TASCOM	2 037 214 €	2 002 000 €	-35 214 €
	IFER	556 022 €	580 000 €	23 978 €
	TOTAL IMPOTS ECONOMIQUES	16 493 051 €	17 082 000 €	588 949 €
Impôts Ménages	TVA COMPENSATION SUPPRESSION TAXE HABITATION	16 540 111 €	16 584 526 €	44 415 €
	TVA COMPENSATION SUPPRESSION CVAE	7 294 828 €	7 390 386 €	95 558 €
	TAXE FONCIERE BATI	7 015 486 €	7 272 000 €	256 514 €
	TAXE HABITATION RESIDENCES SECONDAIRES	718 221 €	389 000 €	-329 221 €
	TAXE FONCIERE NON BATI REGION ET DEPARTEMENT	79 478 €	79 151 €	-327 €
	TAXE FONCIERE NON BATI INTERCO	47 749 €	48 141 €	392 €
	TOTAL IMPOTS MENAGES (HORS RS)	31 695 873 €	31 763 204 €	67 331 €
Autres	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	15 699 010 €	15 950 000 €	250 990 €
	REVERSEMENT FPIC	974 304 €	950 000 €	-24 304 €
	GEMAPI (TAXE SUR LES MILIEUX AQUATIQUES)	872 907 €	900 000 €	27 093 €
	TAXE DE SEJOUR	400 000 €	450 000 €	50 000 €
	TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	354 684 €	350 000 €	-4 684 €
	FNGIR	46 476 €	46 476 €	0 €
	TOTAL AUTRES	18 347 381 €	18 646 476 €	299 095 €
	TOTAL	66 536 305 €	67 491 680 €	955 375 €



➤ **Dotations et participations :**

Les dotations constituent le second poste le plus important de recettes pour le Grand Belfort avec un montant de 18 M€.

Elles se décomposent de la manière suivante :

Dotations et participations

Dont Déchets Ménagers

2025	2026
19 026 571 €	18 057 233 €
<i>1 950 100 €</i>	<i>2 095 750 €</i>

La diminution de 969 K€, enregistrée d'un exercice à l'autre s'explique par :

- La baisse de la Dotation Globale de fonctionnement - 545 K€ sur la base des tendances constatées les exercices précédents et de la Loi de finances 2026 qui prévoit l'accentuation de cette baisse, comme évoqué lors du débat d'orientations budgétaires.
- La baisse des allocations compensatrice (CET, TF) : - 518 K€. Si le Grand Belfort n'est finalement pas impacté au niveau des dépenses par le DILICO, les EPCI sont les strates de collectivités les plus impactées par les efforts au titre de la Loi de finances 2026. Outre, des recettes atones indexées sur la TVA nationale, la baisse de l'ordre de 20 % des allocations compensatrices instaurées par l'Etat et annoncées comme garanties, impacte profondément la structure financière de la collectivité.
- L'augmentation des dotations perçues par les déchets ménagers de + 130 K€ compte tenu du montant constaté au CFU 2025. Cela concerne principalement les aides versées par les éco organismes tels que CITEO.
- Une subvention exceptionnelle de l'ADEME en 2025, au titre des études dans le cadre du Plan Climat Air Energie : - 173 K€.

Dotations versées par l'Etat :

	BP 2025	BP 2026	variation
DOTATION D'INTERCOMMUNALITE	2 900 000 €	2 915 000 €	15 000 €
DOTATION DE COMPENSATION	9 100 000 €	8 540 000 €	-560 000 €
TOTAL DGF	12 000 000 €	11 455 000 €	-545 000 €

	BP 2025	BP 2026	variation
FONDS DEPARTEMENTAL TAXE PROFESSIONNELLE	265 000 €	255 000 €	-10 000 €
FCTVA	16 400 €	12 060 €	-4 340 €
ETAT COMPENSATION TF	338 603 €	305 000 €	-33 603 €
ETAT COMPENSATION TH	0 €	97 000 €	97 000 €
DOTATION DE COMPENSATION DE LA REFORME DE LA TP	19 000 €	0 €	-19 000 €
ETAT COMPENSATION GEMAPI	27 093 €	0 €	-27 093 €
DOTATION COMPENSATION CET	3 820 520 €	3 336 000 €	-484 520 €
TOTAL DOTATIONS DE COMPENSATIONS	4 486 616 €	4 005 060 €	-481 556 €

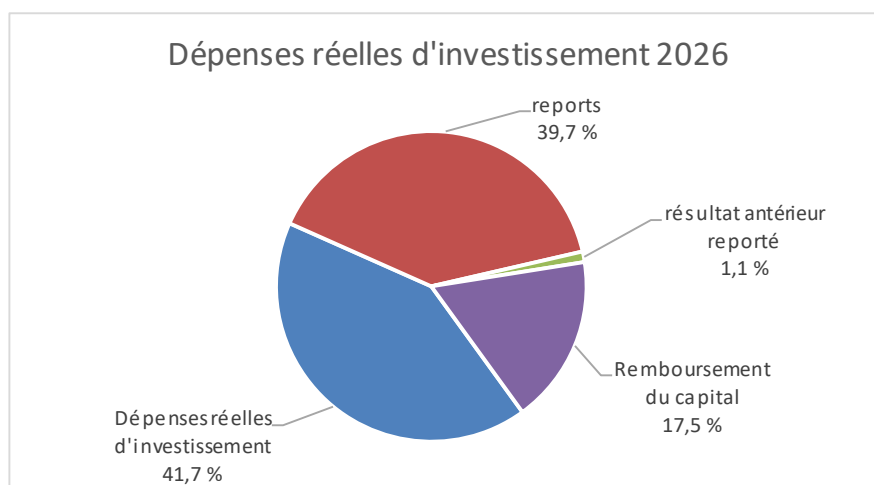
➤ **Les produits de l'activité des services**

	BP 2025	BP 2026	variation
Activités sportives	681 600 €	679 500 €	-2 100 €
Activités culturelles	384 100 €	386 300 €	2 200 €
Gardes Champêtres	273 304 €	276 500 €	3 196 €
Services Déchets Ménagers	407 500 €	348 500 €	-59 000 €
Flux	2 452 300 €	3 543 700 €	1 091 400 €
Autres recettes	111 500 €	138 750 €	27 250 €
TOTAL	4 310 304 €	5 373 250 €	1 062 946 €

4. Le programme d'investissement

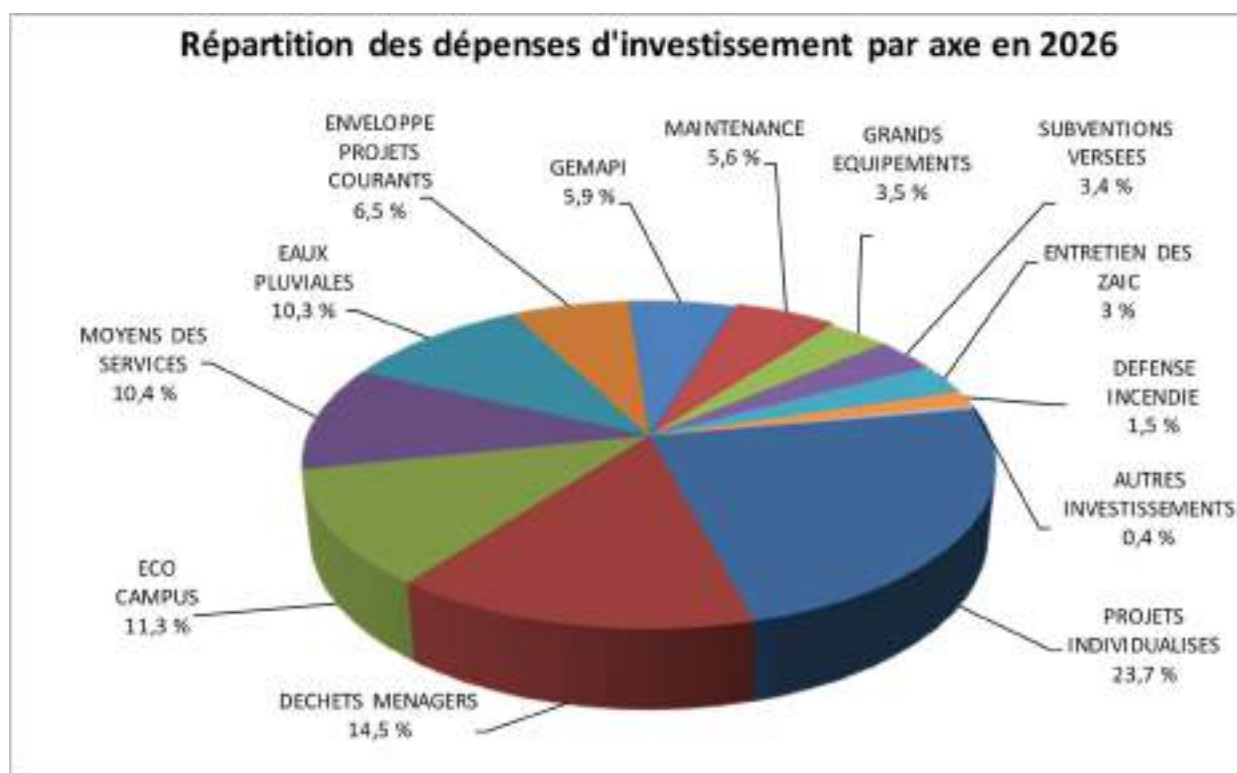
Le volume des dépenses d'investissement proposé au budget primitif 2026 s'élève à 38,4 M€, dont 15,2 M€ au titre des reports et 6,7 M€ de remboursement du capital de la dette.

	BP 2025	BP 2026	Evolution	
Dépenses réelles d'investissement	29 427 026 €	16 006 750 €	-13 420 276 €	-45,61%
Dépenses N-1 reportées	14 399 700 €	15 271 254 €	871 553 €	6,05%
Résultat antérieur reporté	569 837 €	416 615 €	-153 222 €	-26,89%
Remboursement du capital de la dette bancaire	5 930 000 €	6 735 000 €	805 000 €	13,58%
TOTAL DEPENSES	50 326 563 €	38 429 619 €	-11 896 944 €	-23,64%



Les inscriptions au BP 2026 (hors reports) se déclinent selon les axes suivants :

PROJETS INDIVIDUALISES	3 788 072 €
DECHETS MENAGERS	2 317 000 €
ECO CAMPUS	1 815 000 €
MOYENS DES SERVICES	1 665 150 €
EAUX PLUVIALES	1 642 424 €
ENVELOPPE PROJETS COURANTS	1 041 414 €
GEMAPI	938 000 €
MAINTENANCE	904 500 €
GRANDS EQUIPEMENTS	556 100 €
SUBVENTIONS VERSEES	538 900 €
ENTRETIEN DES ZAIC	490 250 €
DEFENSE INCENDIE	240 000 €
AUTRES INVESTISSEMENTS	69 940 €
TOTAL	16 006 750 €



PROJETS INDIVIDUALISES	3 788 072 €
AEROPARC - AMENAGEUR SODEB	3 000 000 €
PROJET SUR LE SITE DES PLUTONS	613 000 €
PROJET MOTRICITE	100 000 €
GFU HAUT DEBIT	60 000 €
PARTICIPATION NOUVELLE FOURRIERE AVEC LE SIFOU	15 072 €

DECHETS MENAGERS		2 317 000 €
CONTENEURS BACS ET BENNES		885 000 €
CONTENEURS ENTERRES POUR BIODECHETS		630 000 €
ACQUISITION VEHICULES		615 000 €
TRAVAUX DECHETTERIES		75 000 €
ETUDES DECHETTERIE		60 000 €
MATERIELS ET MOBILIERS DIVERS		27 000 €
ACQUISITION TERRAIN SERMAMAGNY		15 000 €
PROJETS TECHNIQUES		10 000 €

ECO CAMPUS		1 815 000 €
SUBVENTIONS ECO CAMPUS		1 335 000 €
MOE ET TRAVAUX ECO CAMPUS		480 000 €

MOYEN DES SERVICES		1 665 150 €
RENOUVELLEMENT DU DATA CENTER		646 000 €
INFORMATIQUE ACQUISITION MATERIELS ET LOGICIELS		575 300 €
MOBILIERS ET MATERIELS DIVERS		182 500 €
SIG ORTHO PHOTO PLAN		116 700 €
ACQUISITION DE VEHICULES		91 000 €
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE TERRAINS		18 000 €
TELEPHONIE MATERIEL		15 500 €
PHOTOS AERIENNES (OP COMPTE DE TIERS)		12 950 €
ARMEMENT ET MATERIELS GARDES CHAMPETRES		7 200 €

EAUX PLUVIALES		1 642 424 €
GOUTTE CHENEAU		510 000 €
EAUX PLUVIALES TRAVAUX NEUFS COMMUNES		330 000 €
TRAVAUX SUR LES CLARIFICATEURS		300 000 €
TRAVAUX RESEAUX ET OUVRAGES EAUX PLUVIALES		270 000 €
TRAVAUX GIEP		100 000 €
TRAVAUX DIVERS		70 000 €
CONTROLES, INVESTIGATIONS SUR LES RESEAUX ET ETUDES		51 000 €
DIAGNOSTIC SCHEMA DIRECTEUR		11 424 €

ENVELOPPE PROJETS COURANTS		1 041 414 €
RENOUVELLEMENT MATERIELS ECOLES		335 000 €
PLH 2016 - 2022 ET AIDE A LA PIERRE		254 514 €
FONDS AIDES AUX COMMUNES 2027-2032		200 000 €
PLH 2025-2030		75 000 €
AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES		50 000 €
FONDS VALORISATION PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE		40 000 €
TRAVAUX ET ETUDES PISTES CYCLABLES		25 000 €
ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE		20 000 €
FONDS DE CONCOURS PAYSAGE		20 000 €
SOUTIEN AUX COMMUNES (PLU)		15 000 €
JARDINS INTERGENERATIONNEL		6 900 €

GEMAPI	938 000 €
TRAVAUX SAVOUREUSE	310 000 €
SEUIL ARSOT	263 000 €
ETUDES SYSTEMES D'ENDIGUEMENT	80 000 €
PARTICIPATION CONVENTION BASSIN	75 000 €
ETUDES DIVERSES	60 000 €
TRONCON PRIORITAIRE MORVILLARS	50 000 €
TRAVAUX DIVERS	50 000 €
TRAVAUX ZONES HUMIDES LES ERRUES	50 000 €

MAINTENANCE	904 500 €
TRAVAUX ECONOMIES ENERGIES	160 000 €
GRANIT SCENE NATIONALE ET COOPERATIVE	150 100 €
VOIRIES INTERETS COMMUNAUTAIRES	135 000 €
MAINTENANCE BATIMENTS	102 000 €
MAINTENANCE RESEAUX	91 400 €
MAINTENANCE ESPACES EXTERIEURS	86 000 €
ADAP PROGRAMMATION	70 000 €
MAINTENANCE HALTE FLUVIALE	60 000 €
MODERNISATION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES	35 000 €
MAINTENANCE AIRES ACCUEILS	15 000 €

GRANDS EQUIPEMENTS	556 100 €
STADE NAUTIQUE	209 500 €
PISCINE PANNOUX TRAVAUX AMENAGEMENT	173 500 €
PATINOIRE TRAVAUX	163 100 €
VIDEOSURVEILLANCE	10 000 €

SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	538 900 €
PARTICIPATION TRAVAUX RN 1019 HERICOURT SEVENANS	220 000 €
AIDES INSTALLATION MEDECINS INVEST MATERIELS	200 000 €
SUBVENTION EQUIPEMENT THEATRE GRANIT	60 000 €
SOUTIEN UFR STGI INVESTISSEMENT	20 200 €
UTBM OPEN LAB MATERIEL	20 000 €
RIFFS DU LION	10 000 €
ASSOC JARDINS OUVRIERS SUBV EQUIPT	5 000 €
ASSOCIATION ROYAL TEAM	3 700 €

ENTRETIEN DES ZAIC	490 250 €
AMENAGEMENT ET TRAVAUX DIVERS DANS LES ZAIC	440 000 €
ECLAIRAGE PUBLIC DES ZAIC	35 000 €
ETUDES ET TRAVAUX ZONE HUMIDE ZAC DES PLUTONS	15 250 €

DEFENSE INCENDIE	240 000 €
TRAVAUX ELECTRIQUES ET AUTOMATISME	100 000 €
TERRASSEMENT DEFENSE INCENDIE	80 000 €
MATERIELS DEFENSE INCENDIE	60 000 €

AUTRES INVESTISSEMENTS	69 940 €
AUTRES DEPENSES	69 940 €

Subventions versées (chapitre 204) :

LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES	2026
SUBVENTION CPER BATIMENT UTBM	800 000 €
MOE ECO CAMPUS BATIMENT ENERGIE	480 000 €
SUBVENTION BATIMENT A UFC	300 000 €
SUBVENTION BATIMENT B ET D UFC	235 000 €
PARTICIPATION TRAVAUX RN 1019	220 000 €
PLH 2016-2022	207 200 €
FONDS AIDES AUX COMMUNES 2027-2032	200 000 €
AIDES A L'INSTALLATION DES MEDECINS	200 000 €
PLH 2025-2030	75 000 €
PARTICIPATION CONVENTION BASSIN	75 000 €
SUBVENTION THEATRE GRANIT	60 000 €
AIDE A LA PIERRE ETAT 2019 2024	47 314 €
FONDS DE VALORISATION DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE	40 000 €
SOUTIEN UFR STGI	20 200 €
FONDS DE CONCOURS PAYSAGE	20 000 €
OPEN LAB UTBM MATERIEL	20 000 €
SOUTIEN AUX COMMUNES PLU	15 000 €
RIFFS DU LION	10 000 €
ASSOC JARDINS OUVRIERS	5 000 €
ROYAL TEAM	3 700 €
TOTAL	3 033 414 €

5. Le financement du programme d'investissement

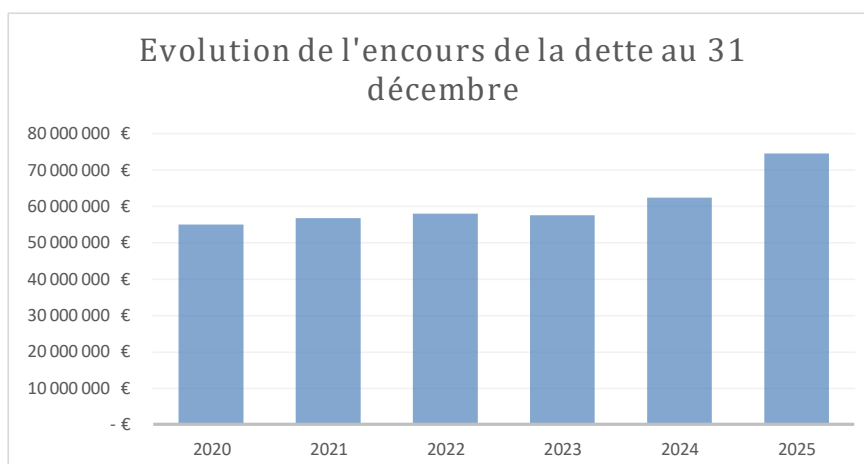
	BP 2025	BP 2026	Evolution	
Subventions d'investissement	424 148 €	590 643 €	166 495 €	39,25%
FCTVA	1 640 000 €	388 060 €	-1 251 940 €	-76,34%
Autres recettes	9 427 198 €	12 951 €	-9 414 247 €	-99,86%
Reports (dont emprunts)	10 342 130 €	10 103 605 €	-238 525 €	-2,31%
Excédent de fonctionnement capitalisé	4 627 408 €	5 584 264 €	956 856 €	20,68%
Epargne brute	11 413 943 €	10 639 350 €	-774 593 €	-6,79%
Emprunt	12 451 737 €	11 110 746 €	-1 340 991 €	-10,77%
TOTAL RECETTES	50 326 563 €	38 429 619 €	-11 896 944 €	-23,64%
TOTAL DEPENSES	50 326 563 €	38 429 619 €	-11 896 944 €	-23,64%

Les « autres recettes » comprennent en 2026 les participations attendues dans le cadre du financement de l'opération pour le compte de tiers Photos aériennes et contrôle du SIG. En 2025, le montant important correspondait au solde de l'opération pour compte de tiers « éco-campus ».

A noter la forte baisse du FCTVA pour 2026 : la Loi de finances de 2026 a acté une année blanche de ce fonds pour les intercommunalités. Le montant dû au titre de 2026 sera versé en 2027. Seuls les derniers mois de 2025, sont attendus en 2026.

6. L'encours de la dette

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Encours de la dette au 31 décembre	54 893 754 €	56 819 454 €	57 885 021 €	57 429 315 €	62 588 575 €	74 420 682 €



L'encours de la dette au 31 décembre 2025 est de 74.420.682 €.

La capacité de désendettement atteint la durée de 5,5 ans ce qui reste en deçà de la zone d'alerte fixée entre 10 et 12 ans.

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
Encours de la dette	54 893 754 €	56 819 454 €	57 885 021 €	57 429 315 €	62 588 575 €	74 420 682 €
Epargne brute	7 992 851 €	11 855 858 €	13 046 798 €	13 611 520 €	12 946 480 €	13 489 193 €
Capacité de désendettement en années	6,9	4,8	4,4	4,2	4,8	5,5

7. La charge de la dette

	2025	2026	évolution
Charges financières	2 034 000 €	1 854 000 €	-180 000 €
Amortissement du capital de la dette bancaire	5 930 000 €	6 735 000 €	805 000 €
TOTAL	7 964 000 €	8 589 000 €	625 000 €

La charge de la dette progresse de 625 K€ par rapport à 2025 compte tenu de l'augmentation de l'encours.

8. Le service des Déchets Ménagers

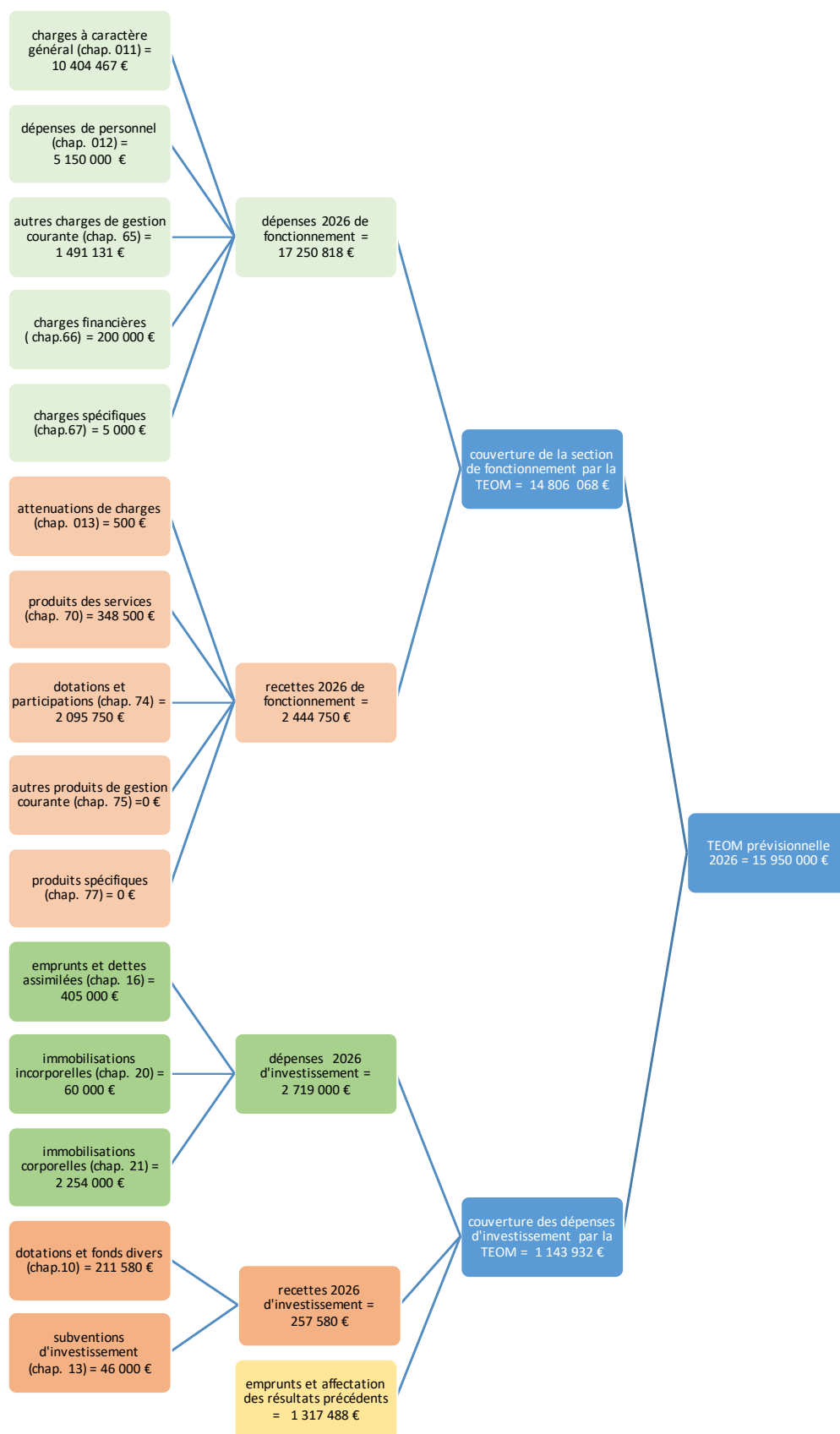
Conformément à la réglementation, les dépenses et les recettes relatives à la collecte et au traitement des ordures ménagères sont retracées dans les annexes du budget primitif 2026.

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 73 K€. Les principales évolutions sont :

- Dépenses de personnel + 151 K€ suite à la mise en place des mêmes évolutions que pour le reste du budget (hausse de la cotisation de CNRACL, augmentation de la prise en charge de la complémentaire santé, effet GVT, augmentation de la cotisation CNAS, et augmentation du SMIC).
- Hausse des coûts liés au traitement des déchets (incinération, tri, traitement, collecte, maintenance entretien et nettoyage des conteneurs), de 296 K€.
- Baisse des coûts liés aux traitements des déchets de - 352 K€, dont - 218 K€ pour l'incinération des déchets par le SERTRID.

Les dépenses d'investissement (reports inclus) baissent de 2.908 K€, compte tenu du renouvellement important de véhicules opéré sur 2025.

Parmi les recettes, on note la baisse du FCTVA, en raison de « l'année blanche » instaurée par la loi de Finances 2026.



BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Le budget annexe de l'eau est assujéti à la TVA. Les inscriptions budgétaires sont donc exprimées en euros hors taxes.

1. L'équilibre général

L'équilibre du budget annexe de l'eau s'établit à 21,4 millions d'euros reports inclus.

Montants HT	BP 2025	BP 2026	ECART	%
Charges à caractère général	3 977 495 €	4 310 650 €	333 155 €	8,38%
Achats d'eau	1 850 000 €	2 000 000 €	150 000 €	8,11%
Charges générales hors achats d'eau	2 127 495 €	2 310 650 €	183 155 €	8,61%
<i>dont participation au budget principal</i>	645 000 €	705 000 €	60 000 €	9,30%
<i>dont redevance prélèvement des eaux</i>	400 000 €	130 000 €	-270 000 €	-67,50%
<i>dont redevance prélèvement sur la ressource en eau</i>	0 €	270 000 €	270 000 €	NC
<i>dont redevance performance réseau eau potable</i>	0 €	45 000 €	45 000 €	NC
<i>dont entretien patrimoine et achat petit matériel</i>	231 730 €	267 100 €	35 370 €	15,26%
<i>dont achats d'énergie</i>	343 060 €	322 000 €	-21 060 €	-6,14%
<i>dont analyse eau</i>	95 000 €	90 000 €	-5 000 €	-5,26%
<i>dont frais télécom</i>	23 000 €	23 700 €	700 €	3,04%
<i>dont frais affranchissement facturation</i>	2 000 €	125 800 €	123 800 €	6190,00%
<i>dont autres charges générales</i>	387 705 €	332 050 €	-55 655 €	-14,35%
Charges de personnel	3 302 865 €	3 220 000 €	-82 865 €	-2,51%
<i>dont remboursement personnel assainissement</i>	370 000 €	370 000 €	0 €	0,00%
Reversement des redevances	1 320 000 €	2 420 000 €	1 100 000 €	83,33%
Autres charges de gestion courante	209 744 €	272 754 €	63 010 €	30,04%
<i>dont entretien véhicules</i>	167 734 €	182 094 €	14 360 €	8,56%
Charges financières	356 000 €	341 000 €	-15 000 €	-4,21%
Charges spécifiques	211 750 €	155 959 €	-55 791 €	-26,35%
DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION	9 377 854 €	10 720 363 €	1 342 509 €	14,32%
Produits de la vente d'eau	8 796 000 €	8 850 000 €	54 000 €	0,61%
<i>dont part fixe vente d'eau</i>	1 680 000 €	1 700 000 €	20 000 €	1,19%
<i>dont vente d'eau aux abonnés</i>	7 116 000 €	7 150 000 €	34 000 €	0,48%
Autres produits et prestations	2 673 690 €	3 312 000 €	638 310 €	23,87%
<i>dont redevance sur la consommation d'eau potable</i>	637 500 €	1 755 000 €	1 117 500 €	175,29%
<i>dont redevance sur les performances du réseau</i>	637 500 €	135 000 €	-502 500 €	-78,82%
<i>dont redevance pour le prélèvement sur les ressources</i>	450 000 €	450 000 €	0 €	0,00%
<i>dont remboursement personnel assainissement</i>	650 000 €	650 000 €	0 €	0,00%
<i>dont autres prestations facturées</i>	296 690 €	315 000 €	18 310 €	6,17%
<i>dont vente d'eau industrielle</i>	2 000 €	7 000 €	5 000 €	250,00%
Atténuation de charges de personnel	100 €	100 €	0 €	0,00%
Autres produits	2 725 €	2 725 €	0 €	0,00%
RECETTES REELLES D'EXPLOITATION	11 472 515 €	12 164 825 €	692 310 €	6,03%
Résultat de fonctionnement reporté	487 649,64 €	1 534 280,74 €	1 046 631 €	214,63%
EPARGNE BRUTE	2 582 310,64 €	2 978 742,74 €	396 432 €	15,35%
Amortissement du capital de la dette	1 300 000 €	1 275 850 €	-24 150 €	-1,86%
EPARGNE NETTE	1 282 310,64 €	1 702 892,74 €	420 582 €	32,80%

L'évolution des dépenses de fonctionnement (+ 1,34 M€) est près de deux fois supérieure à celle des recettes (+ 692 K€). L'effet de l'instauration d'un nouveau mode de calcul et de reversement au profit de l'Agence de l'eau (+ 1,1 M€ en dépense de fonctionnement) explique cet effet ciseau.

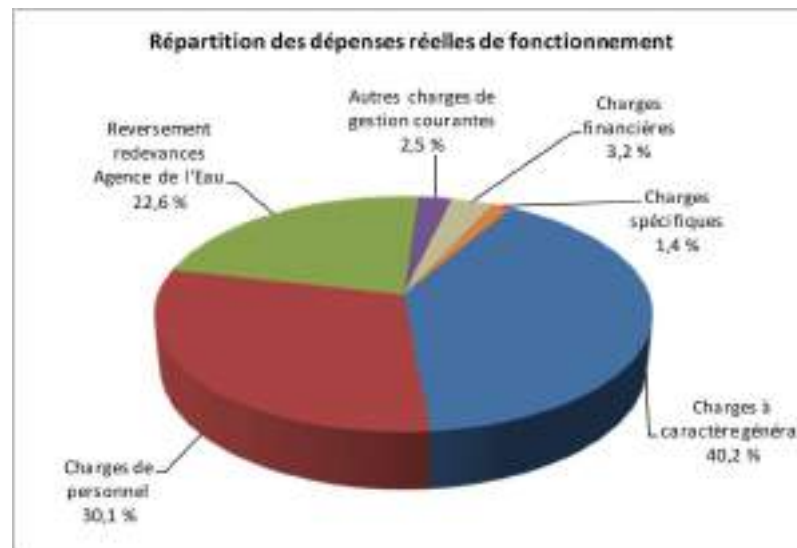
Les autres charges de fonctionnement sont globalement stables à l'exception du poste d'achat d'eau (+ 150 K€) et des prévisions de dépenses liées à l'affranchissement de la facture dans l'attente d'un raccordement au système imposé par la DDFIP.

L'épargne nette, hors reprise de résultat de l'année précédente, est en diminution de 626 K€ pour s'établir à 168 K€.

2. Les dépenses d'exploitation

Les dépenses totales d'exploitation proposées pour l'exercice 2026 s'élèvent à 14 M€. Elles se décomposent de la manière suivante :

- Les charges réelles de fonctionnement pour 10,7 M€.
- Les dotations aux amortissements pour un montant de 2,2 M€.
- Un virement à la section d'investissement de 1 M€.



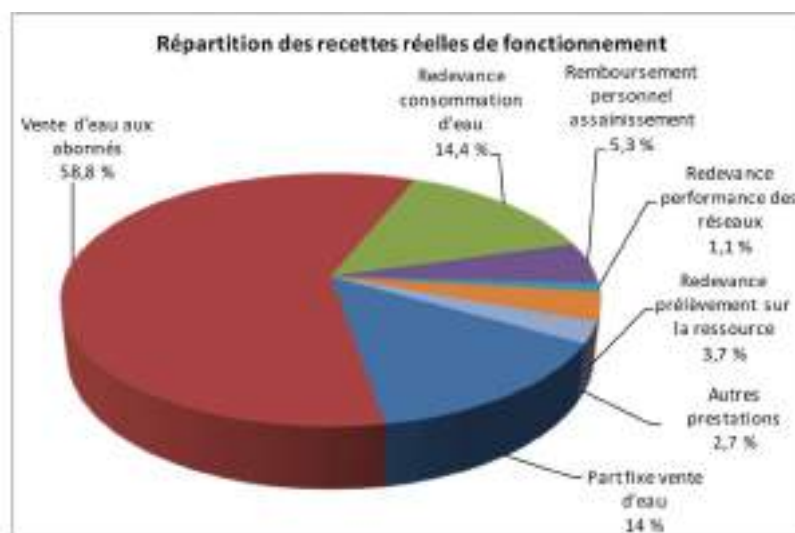
Les charges réelles de fonctionnement sont en augmentation de 1,3 M€. Les principales évolutions sont les suivantes :

- Augmentation du reversement des redevances à l'Agence de l'Eau de 1,1 M€ dans le cadre de la mise en place de la réforme des redevances de l'Agence de l'Eau. En 2025, un montant de 1.240 K€ a été versé au titre de la nouvelle redevance de consommation d'eau potable. Le solde de 2025, pour un montant de 1 M€ sera versé en 2026, ainsi que 1.291 K€ au titre des acomptes de 2026. Le taux appliqué à la nouvelle redevance sur la consommation d'eau potable n'était pas connu au moment de la préparation du budget primitif 2025 et a été ajusté en cours d'année 2025 par décision modificative.
- Augmentation des prévisions d'achat d'eau + 150 K€ (+ 8,11 %), par prudence, car cela dépend des conditions météorologiques.
- Mise en œuvre de la redevance pour performance des réseaux d'eau, dans le cadre de la réforme des redevances des Agences de l'Eau (+ 45 K€).
- Augmentation des frais d'affranchissement de la facturation de + 123 K€ en raison de la modification du système de facturation et de la modification du mode d'impression et d'affranchissement des factures.

3. Les recettes d'exploitation

Le montant des recettes d'exploitation est estimé à 14 M€. Elles se décomposent de la manière suivante :

- Les recettes réelles de fonctionnement pour 12,1 M€.
- Les opérations d'ordre pour un montant de 309 K€.
- L'intégration du résultat de fonctionnement de 2025 pour 1,5 M€.



Les principales recettes :

	BP 2025	BP 2026
Ventes d'eau (consommation)	7 116 000 €	7 150 000 €
Ventes d'eau (part fixe)	1 680 000 €	1 700 000 €
Redevance consommation d'eau	637 500 €	1 755 000 €
Redevance performance des réseaux	637 500 €	135 000 €
Redevance prélevement sur la ressource	450 000 €	450 000 €
Remb personnel assainissement	650 000 €	650 000 €
Autres recettes de fonctionnement	301 515 €	324 825 €

L'évolution des recettes réelles de fonctionnement, + 692 K€, provient des inconnues, en 2025, liées à la mise en œuvre de la réforme des redevances des Agences de l'Eau.

Les principales évolutions sont les suivantes :

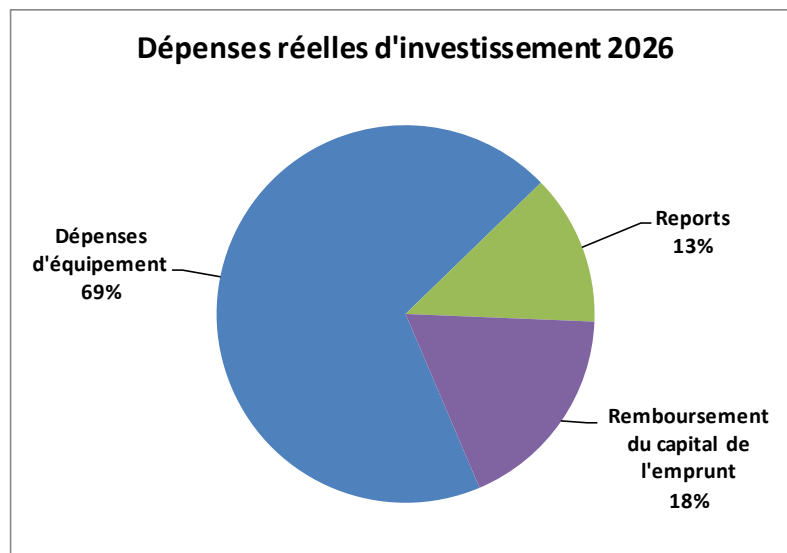
- Une augmentation du montant de l'inscription budgétaire des redevances perçues par le Grand Belfort pour le compte de l'Agence de l'Eau de 615 K€. Les taux des nouvelles redevances de l'Agence de l'Eau n'étaient pas connus au moment de la préparation du budget primitif 2025. Par prudence, et dans l'attente de connaître les montants, la prévision budgétaire avait été minorée au budget primitif puis réajustée par décision modificative, pour 1 M€.
- Une augmentation des produits issus de la vente d'eau (+ 54 K€), du fait de l'évolution de la tarification de l'eau.

4. Le programme d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement inscrites au budget primitif 2026 s'élèvent à 7 M€ dont 914 K€ de reports.

La majorité de ces dépenses est consacrée à l'achat d'équipements destinés à l'amélioration du réseau et aux services rendus aux usagers. Les crédits restants sont consacrés au remboursement du capital de la dette.

	BP 2025	BP 2026	Evolution	
Dépenses d'équipement	3 968 000 €	4 905 500 €	937 500 €	23,63%
Résultat antérieur reporté	1 650 842 €	- €	- 1 650 842 €	NC
Reports	782 048,36 €	914 918,64 €	132 870,28 €	16,99%
Remboursement du capital de l'emprunt	1 300 000 €	1 275 850 €	-24 150 €	-1,86%
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	7 700 890,57 €	7 096 268,64 €	-604 622 €	-7,85%



Les principales dépenses d'équipement sont retracées dans le tableau suivant :

Dépenses d'équipement		BP 2026
Amélioration du réseau		3 007 500 €
Installation technique travaux neufs		1 677 000 €
Matériels et travaux entretien réseau		697 000 €
Matériels et travaux branchements		500 000 €
Matériels et travaux sectorisation		80 000 €
Investigation et contrôle réseau		28 500 €
Etudes réseau		25 000 €
Maintenance		376 000 €
Véhicules + équipement fourgon		186 000 €
Travaux automatismes et équipement électronique		100 000 €
Travaux divers sites		90 000 €
Optimisation des ressources		378 000 €
Forage d'essai		280 000 €
Etudes et diagnostics		63 000 €
Travaux divers		20 000 €
Création de piézomètres		15 000 €
Projets du service		747 000 €
Travaux sur les réservoirs		580 000 €
Travaux UPEP		167 000 €
Divers		282 000 €
Etudes diverses		250 000 €
Matériels, mobiliers et petits équipements		12 000 €
Acquisition foncière		10 000 €
Clés électroniques + logiciels		10 000 €
Comptage et facturation		115 000 €
Achat compteurs + modules radios		115 000 €
TOTAL		4 905 500 €

Les dépenses d'équipement prévues correspondent :

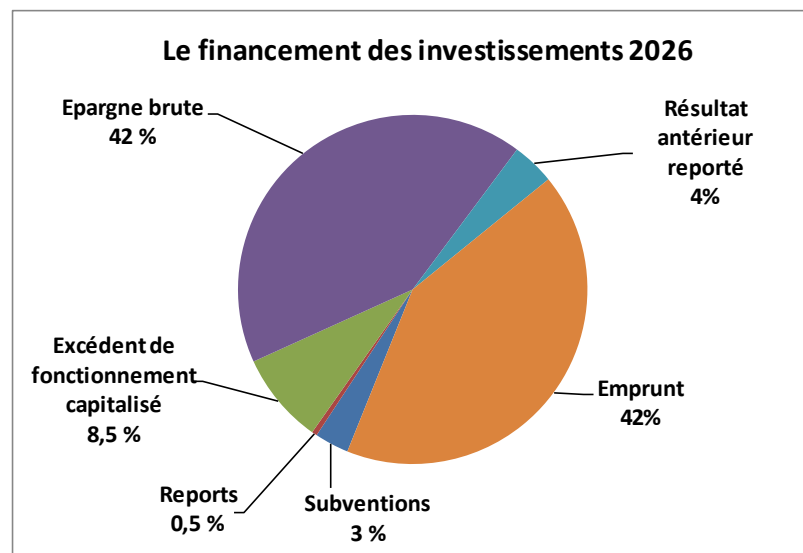
- Au renouvellement des réseaux d'eau potable 1.672 K€
- A la réparation des casses 800 K€

- A la réalisation du 1^{er} forage d'essai 280 K€
- A la création d'un réservoir à Bessoncourt 200 K€
- Aux travaux de rénovation du réservoir Haut Service 300 K€.

5. Le financement du programme d'investissement

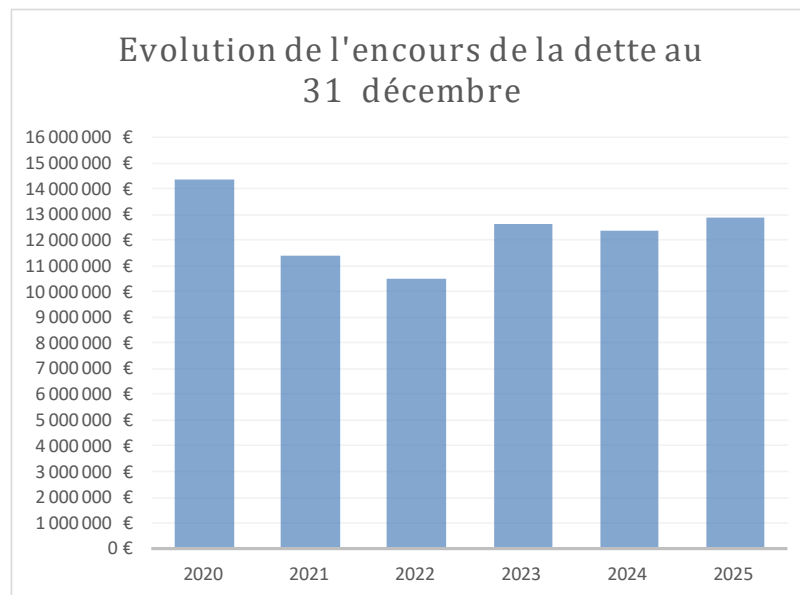
	BP 2025	BP 2026	Evolution	
Subventions d'investissement	982 207,00 €	224 448,00 €	-757 759 €	-77,15%
Reports	311 170,00 €	34 570,00 €	-276 600 €	-88,89%
Excédent de fonctionnement capitalisé	2 121 720,57 €	599 966,46 €	-1 521 754 €	-71,72%
Epargne brute	2 582 310,64 €	2 978 742,74 €	396 432 €	15,35%
Résultat antérieur reporté	0,00 €	280 432,18 €	280 432 €	NC
Emprunt	1 703 482,36 €	2 978 109,26 €	1 274 627 €	74,82%
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	7 700 891 €	7 096 268,64 €	-604 622 €	-7,85%
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	7 700 891 €	7 096 268,64 €	-604 622 €	-7,85%

Les dépenses d'équipement prévues au budget primitif 2026 sont en partie financées par un recours à de nouveaux emprunts (2,9 M€).



6. L'encours de la dette

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Encours de la dette au 31 déc.	14 386 816 €	11 409 494 €	10 532 048 €	12 605 557 €	12 354 709 €	12 918 289 €



L'encours de la dette au 31 décembre 2025 est de 12.918.289 €.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Le budget annexe de l'assainissement n'est pas assujéti à la TVA. Les inscriptions budgétaires sont donc exprimées en euros T.T.C.

1. L'équilibre général

L'équilibre du budget annexe de l'Assainissement s'établit à 23,8 millions d'euros.

	BP 2025	BP 2026	ECART	%
Charges à caractère général	4 288 500 €	4 126 376 €	-162 124 €	-3,78%
<i>Participation budget principal</i>	705 000 €	835 000 €	130 000 €	18,44%
<i>Transport et traitement des boues</i>	700 000 €	700 000 €	0 €	0,00%
<i>Réactifs</i>	267 000 €	257 000 €	-10 000 €	-3,75%
<i>Fluides stations et réseaux</i>	1 627 000 €	1 188 000 €	-439 000 €	-26,98%
<i>Entretien bâtiment rue des carrières</i>	45 000 €	75 000 €	30 000 €	66,67%
<i>SPANC</i>	30 000 €	30 000 €	0 €	0,00%
<i>Reversement redevance performance réseau</i>	0 €	40 000 €	40 000 €	NC
<i>Autres charges</i>	914 500 €	1 001 376 €	86 876 €	9,50%
Charges de personnel	3 564 460 €	3 640 000 €	75 540 €	2,12%
<i>Dont remboursement personnel eau</i>	650 000 €	650 000 €	0 €	0,00%
Autres charges de gestion courantes	395 848 €	387 398 €	-8 450 €	-2,13%
Reversement redevances Agence de l'eau	695 000 €	15 000 €	-680 000 €	-97,84%
Charges financières	750 000 €	701 000 €	-49 000 €	-6,53%
Charges spécifiques	211 000 €	140 400 €	-70 600 €	-33,46%
DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION	9 904 808 €	9 010 174 €	-894 634 €	-9,03%
Recettes de gestion des services	12 046 250 €	11 193 000 €	-853 250 €	-7,08%
<i>Dont Redevance assainissement</i>	9 558 000 €	9 100 000 €	-458 000 €	-4,79%
<i>Dont redevance performance des réseaux</i>	650 000 €	150 000 €	-500 000 €	-76,92%
<i>Dont Part fixe</i>	1 080 000 €	1 160 000 €	80 000 €	7,41%
<i>Dont Branchement, raccordements et contrôles</i>	345 000 €	360 000 €	15 000 €	4,35%
<i>Dont remboursement personnel eau</i>	370 000 €	370 000 €	0 €	0,00%
<i>Dont autres prestations de service</i>	43 250 €	53 000 €	9 750 €	22,54%
SPANC	38 550 €	38 500 €	-50 €	-0,13%
Subventions	0 €	5 719 €	5 719 €	NC
Autres produits de gestion courante	28 010 €	50 010 €	22 000 €	78,54%
Atténuation de charges	500 €	500 €	0 €	0,00%
RECETTES REELLES D'EXPLOITATION	12 113 310 €	11 287 729 €	-825 581 €	-6,82%
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	712 625,15 €	600 100,80 €	-112 524,35 €	-15,79%
EPARGNE BRUTE	2 921 127,15 €	2 877 655,80 €	-43 471 €	-1,49%
Amortissement du capital de la dette	2 200 000 €	2 205 347 €	5 347 €	0,24%
EPARGNE NETTE	721 127,15 €	672 308,80 €	-48 818 €	-6,77%

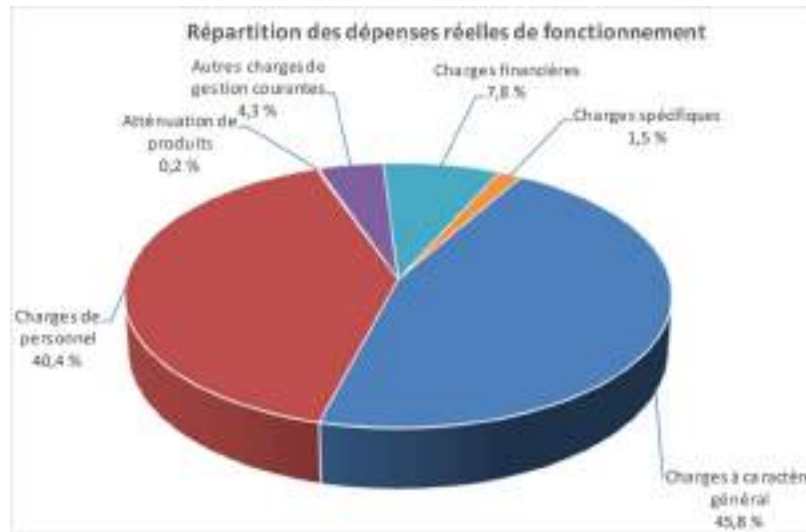
Le budget Assainissement est également marqué par les modifications structurelles opérées en 2025 sur les redevances Agence de l'Eau qui impacte les recettes (- 958 K€) comme les dépenses (- 680 K€).

La forte diminution des dépenses d'énergie, permet le maintien de l'épargne nette au niveau de 2025.

2. Les dépenses d'exploitation

Il est proposé d'arrêter le montant des dépenses d'exploitation à 12,8 M€. Elles se détaillent de la manière suivante :

- Des charges réelles de fonctionnement pour 9 M€.
- Des amortissements pour un montant de 3,8 M€.
- Un virement à la section d'investissement de 1.680 €.



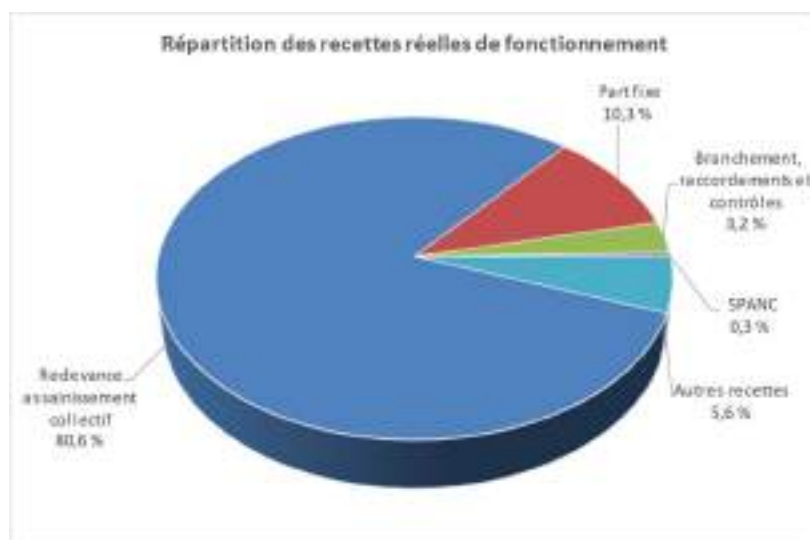
Les charges réelles de fonctionnement sont en diminution de 894 K€. Les principales évolutions sont les suivantes :

- Diminution du reversement de redevances à l'Agence de l'Eau, qui serait que de 15 K€ en 2026 (soit - 680 K€). Le taux appliqué en 2025 à la nouvelle redevance sur la performance du réseau (0,3 € / m³) n'était pas connu au moment de la préparation du budget primitif 2025. Ce poste de dépense a fait l'objet d'une forte baisse lors d'une décision modificative en 2025 (- 460 K€). Le taux de la redevance passera à 0,9 € / m³ en 2026 et 0,17 € en 2027.
- Baisse des dépenses d'énergie (- 349 K€) qui restent tout de même à un niveau très largement supérieur à 2022.
- Augmentation de la participation aux charges générales de la collectivité (+ 130 K€).
- Hausse des charges de personnel, de 2,12 % soit + 75 K€.

3. Les recettes d'exploitation

Les recettes d'exploitation sont estimées à 12,8 M€. Elles se décomposent de la manière suivante :

- Les recettes réelles de fonctionnement sont estimées à 11,2 M€.
- Les opérations d'ordre pour un montant de 960 K€.
- L'intégration du résultat de fonctionnement de 2025 pour 600 K€.



Les principales recettes :

	BP 2025	BP 2026
Redevances assainissement collectif	9 558 000 €	9 100 000 €
Part fixe assainissement	1 080 000 €	1 160 000 €
Redevance performance des réseaux	650 000 €	150 000 €
Subventions et primes d'épuration	0 €	5 719 €
Autres recettes de fonctionnement	825 310 €	872 010 €

Les recettes réelles de fonctionnement diminuent de 825 K€. Les faits marquants sont :

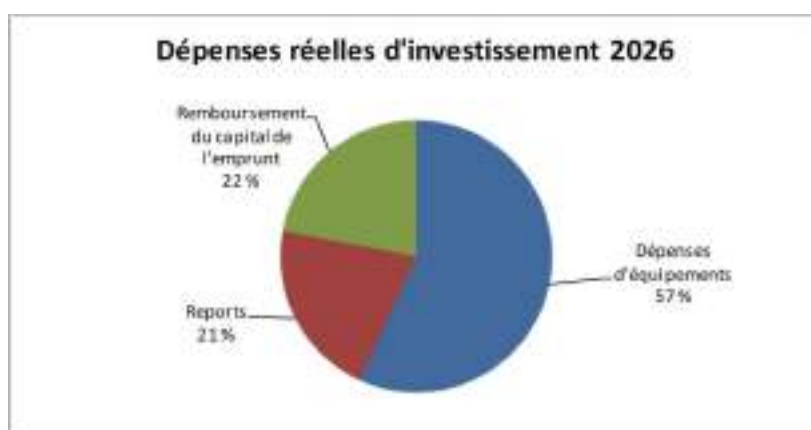
- La baisse des produits issus de la vente (redevance assainissement collectif et part fixe) de 378 K€
- La baisse de la redevance sur la performance du réseau perçue par le Grand Belfort pour le compte de l'Agence de l'Eau de 500 K€. Le taux appliqué à la nouvelle redevance décidé par l'Agence de l'Eau n'était pas connu au moment de la préparation du budget primitif 2025. L'estimation a fait l'objet d'une forte baisse lors d'une décision modificative courant 2025.

4. Le programme d'investissement

En 2026, les dépenses d'investissement inscrites au budget primitif s'élèvent à 10 M€ dont 2,1 M€ de reports.

La moitié de ces dépenses seront consacrées à l'amélioration du réseau et à celle du service rendu aux usagers.

	BP 2025	BP 2026	Evolution	
Dépenses d'équipements	4 859 000 €	5 699 120 €	840 120 €	17,29%
Reports	2 415 847,09 €	2 115 685,03 €	-300 162 €	-12,42%
Remboursement du capital de l'emprunt	2 200 000 €	2 205 347 €	5 347 €	0,24%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 474 847,09 €	10 020 152,03 €	545 305 €	5,76%



Les grands axes des opérations d'équipement 2026 :

Dépenses d'équipement		BP 2026
Réseau		2 539 000 €
Renouvellement réseaux		918 000 €
Extension réseaux		850 000 €
Travaux branchement		450 000 €
Achat et mise à niveau des tampons d'égouts		180 000 €
Matériels réseau		90 000 €
Contrôles et investigations des réseaux		45 000 €
études et travaux divers		6 000 €
STEP		2 013 320 €
Travaux clarificateurs		950 000 €
Travaux STEP Belfort		466 320 €
Travaux autres sites		310 000 €
Matériels de traitement		262 000 €
Travaux collecteurs sud Savoureuse		25 000 €
Divers		708 800 €
Travaux automatismes et équipement électronique		460 000 €
Véhicules dont engins spécialisés		210 000 €
Matériels, mobiliers et petits équipements		38 800 €
Eaux claires parasites		281 000 €
Diagnostics schémas directeurs		281 000 €
Etudes et logiciels		157 000 €
Etudes sur les ouvrages		141 000 €
Mise à jour des plans de réseau et mission SPS		16 000 €
TOTAL		5 699 120 €

Les principales dépenses portent sur :

- Les travaux sur les réseaux pour 2,5 M€ dont des travaux de renouvellement des conduites d'eaux usées (918 K€), d'extension des réseaux et des travaux de branchement chez des particuliers.
- Les travaux de réhabilitation de clarificateurs sur plusieurs UDEP pour 950 K€.
- La poursuite des travaux pour la réduction des eaux claires parasites, pour 281 K€.

5. Le financement du programme d'investissement

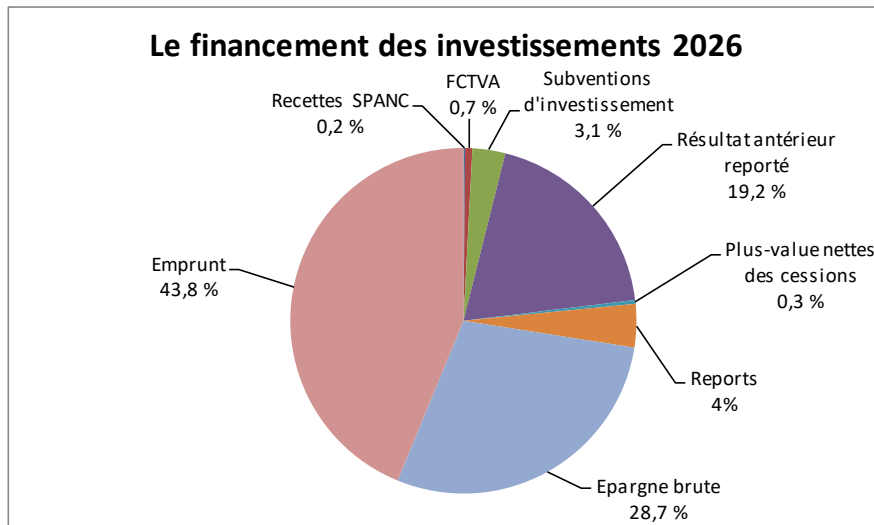
	BP 2025	BP 2026	Evolution	
Recettes SPANC	20 000 €	16 000 €	-4 000 €	-20,00%
FCTVA	780 000 €	68 300 €	-711 700 €	-91,24%
Subventions d'investissement	900 000 €	307 200 €	-592 800 €	-65,87%
Résultat antérieur reporté	651 027,14 €	1 922 039,94 €	1 271 013 €	195,23%
Plus-value nettes des cessions	3 235,72 €	35 900,05 €	32 664 €	1009,49%
Reports	2 176 690 €	406 216 €	-1 770 474 €	-81,34%
Epargne brute	2 921 127,15 €	2 877 655,80 €	-43 471 €	-1,49%
Emprunt	2 022 767,08 €	4 386 840,24 €	2 364 073 €	116,87%
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	9 474 847,09 €	10 020 152,03 €	545 305 €	5,76%
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	9 474 847,09 €	10 020 152,03 €	545 305 €	5,76%

Le financement du programme d'investissement 2026, nécessite un recours à un emprunt de 4,3 M€.

Cette ressource est complétée par :

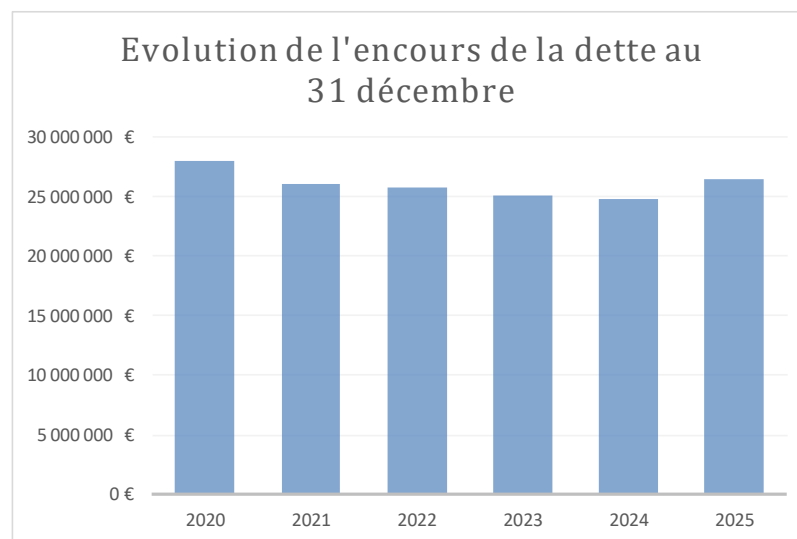
- Des recettes reportées pour 406 K€ (subventions attribuées par l'Agence de l'Eau).

- La reprise du résultat de 2025 pour 1,9 M€.
- Le FCTVA, en baisse, en raison de « l'année blanche », prévue par la Loi de finances 2026 : 68 K€. Le montant dû au titre des dépenses de 2026 sera versé en 2027.
- Des subventions de 307 K€.



6. L'encours de la dette

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Encours de la dette au 31 décembre	28 024 858 €	26 009 244 €	25 786 271 €	25 076 011 €	24 781 190 €	26 476 759 €



L'encours de la dette au 31 décembre 2025 est de 26.476.759 €.